

18 mar 2005 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 18 mars 2005

Fedasil

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la publication du cahier spécial des charges relatif aux missions de catering pour les centres d'accueil fédéraux ouverts.

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Fonction publique, de l'Intégration sociale, de la Politique des grandes villes et de l'Egalité des chances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la publication du cahier spécial des charges relatif aux missions de catering pour les centres d'accueil fédéraux ouverts.

La mission contractuelle, définie par le cahier spécial des charges, consiste à organiser l'approvisionnement en matières premières et le service des repas aux résidents et au personnel des centres d'accueil. Elle concerne tous les centres d'accueil fédéraux ouverts, qui ressortent de Fedasil, l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile. Le montant total du marché est estimé à 31.725.000 euros pour une durée totale de 47 mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe